

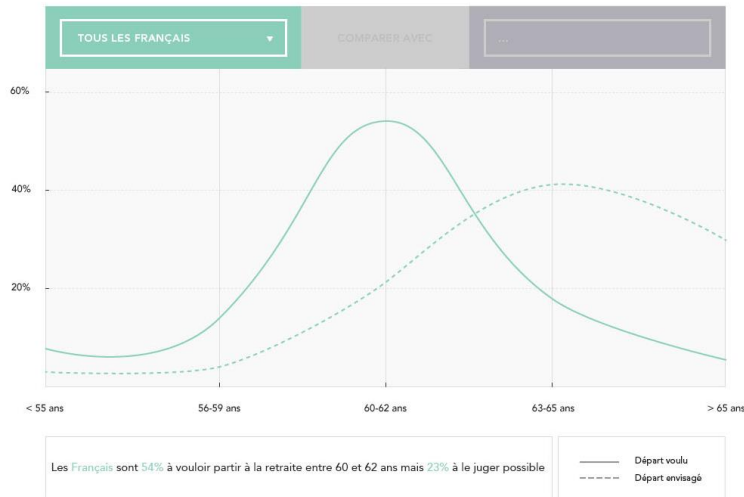
## Alerte presse

### Randstad Award 2014

# Retraite : les Français se voient travailler jusqu'à 65 ans en moyenne (étude)

Paris, le 22 septembre 2014 – *Les Français souhaiteraient partir à la retraite à 60 ans mais estiment qu'ils devront travailler jusqu'à 65 ans en moyenne, selon l'étude Randstad Award 2014<sup>1</sup> sur l'âge de départ à la retraite. Dans le détail, plus d'un Français sur deux (54 %) souhaite partir à la retraite entre 60 et 62 ans tandis qu'une large majorité (84,2 %) ne veut pas travailler au-delà de 62 ans. Cependant, les sondés font mentir le proverbe selon lequel « vouloir c'est pouvoir ». Car si les Français, au regard des résultats, paraissent attachés à la retraite à 60 ans – un marqueur de l'Etat-providence –, ils semblent en avoir fait le deuil. La plupart d'entre eux (71,7 %) pensent en effet qu'ils devront travailler après 62 ans. Inversement, moins d'un tiers des personnes interrogées (28,4 %) jugent qu'il leur sera possible de partir à la retraite avant 62 ans.*

Quand les Français veulent-ils et pensent-ils partir à la retraite ?



re • sources

Une initiative du Groupe Randstad France

Données :  
Randstad Awards 2014

Pour consulter l'infographie en taille réelle dans sa version dynamique et accéder à l'ensemble des données de l'étude, rendez-vous sur [RE.SOURCES](http://resources.grouperandstad.fr/retraite-a-60-ans-un-symbole-dont-les-francais-ont-fait-le-deuil/), le datalab de l'emploi du groupe Randstad France : <http://resources.grouperandstad.fr/retraite-a-60-ans-un-symbole-dont-les-francais-ont-fait-le-deuil/>

<sup>1</sup> Etude Randstad Award 2014 : enquête en ligne réalisée par l'institut d'études indépendant ICMA Group auprès d'un panel représentatif de la population française (étudiants, salariés, chômeurs, etc.) composé de 6 000 personnes âgées de 18 à 65 ans.

« L'âge du départ à la retraite a des effets importants sur la structure de la population active et, partant, sur le marché du travail. Pour cette raison, le Groupe Randstad France s'est penché sur la question des retraites, en tentant de mettre au jour d'éventuelles tensions entre la volonté des Français – l'âge auquel ils souhaitent partir – et la réalité – l'âge auquel ils estiment devoir partir. A l'heure où notre système de retraite est pris en tenaille entre des évolutions démographiques favorables (allongement de la durée de la vie, fécondité dynamique, etc.) et une conjoncture dégradée, les pressions sur sa pérennité et son équité n'en sont que plus fortes. A cet égard, l'étude Randstad semble signaler le pragmatisme des Français : malgré leur attachement à la retraite à 60 ans, ils sont prêts, en grande majorité, à travailler plus longtemps », **analyse Mickaël Hoffmann-Hervé, directeur général délégué en charge des Ressources Humaines du Groupe Randstad France.**

## Retraites : une nouvelle réforme tous les trois ans en moyenne

Ces vingt dernières années, pas moins de [sept lois](#) ont tenté de réformer le système de retraites français. La dernière en date, celle du 20 janvier 2014, a pour ambition d'en garantir « l'avenir et la justice ». Ainsi sont désignées en creux les menaces qui pèsent sur les retraites hexagonales. De quoi s'agit-il ? En France, les retraites reposent sur un système par répartition. Concrètement, les cotisations de salariés financent les pensions des retraités actuels. L'équilibre financier d'un tel système est assuré à condition que suffisamment de salariés (les cotisants) payent pour les retraités.

Or, depuis quarante ans, sous l'effet de l'allongement de l'espérance de vie, le nombre de retraités augmente plus vite que le nombre de cotisants. Alors qu'on comptait 3 cotisants pour 1 retraité en 1975, [le ratio est aujourd'hui de 1,4 cotisant pour 1 retraité](#). Résultat, le régime de base des retraites (la branche vieillesse de la Sécurité sociale) accusait en 2013 un déficit de 3,5 milliards d'euros.

Pour renflouer les caisses des retraites – ou à tout le moins contenir leur déficit –, les réformes passées ont dû actionner plusieurs leviers : montant des cotisations payées par les salariés, durée de cotisation et niveau des retraites. Ainsi, suite à la réforme de 2013, les cotisations vieillesse acquittées par les salariés et les employeurs ont augmenté, [une hausse intervenue le 1<sup>er</sup> janvier 2014](#).

Autre levier, la durée de cotisation. Alors que la réforme de 2010 avait progressivement porté l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans, celle de 2013 prévoit d'augmenter d'un trimestre tous les trois ans le nombre de trimestres nécessaires pour toucher une retraite à taux plein. L'objectif est de passer de 41,5 ans de cotisation aujourd'hui (soit 166 trimestres) à 43 ans (172 trimestres) d'ici 2035.

Quant au montant des retraites, il sera affecté par les mesures d'économies annoncées au printemps par le gouvernement. Concrètement, les pensions – qui étaient jusqu'alors indexées sur l'inflation – ne seront pas revalorisées pendant 18 mois, [le gel des prestations sociales](#) courant jusqu'en octobre 2015. Cette mesure verra les quelque 15 millions de retraités en France perdre du pouvoir d'achat. Dans le même sens, et en réaction à la faible inflation, [les retraites inférieures à 1 200 € ne seront pas revalorisées](#) au 1<sup>er</sup> octobre – les six millions de retraités concernés toucheront une prime de 40 €.

Pour rappel, selon une étude de la [Drees](#), le montant mensuel moyen des pensions (régime de base et complémentaires inclus) s'élevait en 2012 à 1.288 €, soit un taux de remplacement de 52,6 % par rapport au salaire mensuel moyen du secteur privé (2. 449 €).

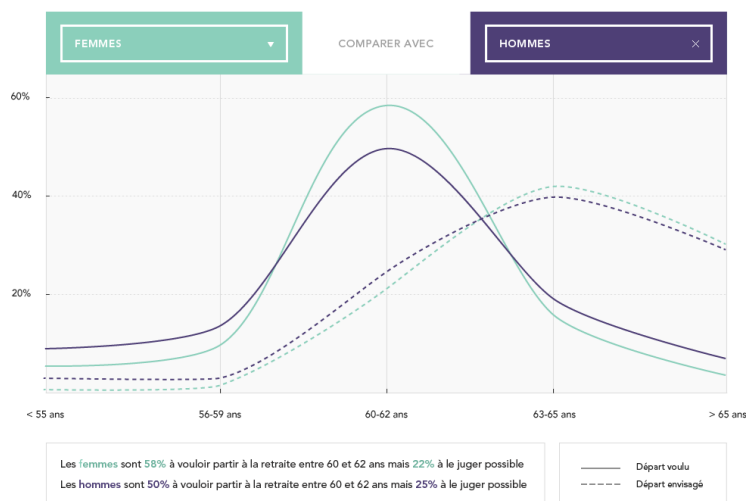
## Les Français prêts à travailler plus longtemps pour toucher leur retraite

Véritable symbole, la retraite à 60 ans fait toujours florès. Mais elle confine désormais au mythe plus qu'autre chose. Car si plus de la moitié (54 %) des Français souhaite partir à la retraite entre 60 et 62 ans, moins d'un quart d'entre eux (23,4 %) juge possible de la prendre dans cette tranche d'âge, d'après l'étude Randstad Award. Ce rapport du simple au double entre *le fait de vouloir partir à un certain âge* et *celui auquel il sera effectivement possible de le faire* s'explique par l'effet sur le niveau des pensions des différentes réformes : désormais, pour toucher une retraite de base à taux plein, il faut travailler jusqu'à 62 ans. Une décote s'applique sur les pensions de celles et ceux qui souhaitent malgré tout partir à 60 ans.

Ce hiatus entre le « vouloir » et le « pouvoir » se décline sur l'ensemble des tranches d'âge. Avec un écart d'autant plus important que la tranche d'âge considérée se trouve éloignée de la moyenne (entre 60 et 62 ans). Ainsi, 14,4 % des sondés expliquent vouloir prendre leur retraite entre 55 et 59 ans, mais seulement 2,7 % le jugent possible. A l'inverse, si très peu de personnes interrogées (5,6 %) souhaitent travailler au-delà de 65 ans, presque une sur trois (29,5 %) pense qu'il sera nécessaire de le faire avant de bénéficier de la retraite.

Autre enseignement important, les différences entre les femmes et les hommes. Relevons d'abord que [les retraites des femmes sont inférieures à celles des hommes](#), conséquence directe des inégalités salariales qui persistent. Alors que la pension des femmes s'élevait en 2012 à 951 € en moyenne, celle des hommes atteignait elle 1 654 €. Cet écart contribue à structurer les comportements respectifs. Ainsi, et sans doute pour compenser une retraite plus faible, les femmes sont 74,3 % à penser devoir travailler jusqu'à 63 ans et plus contre seulement 69 % des hommes.

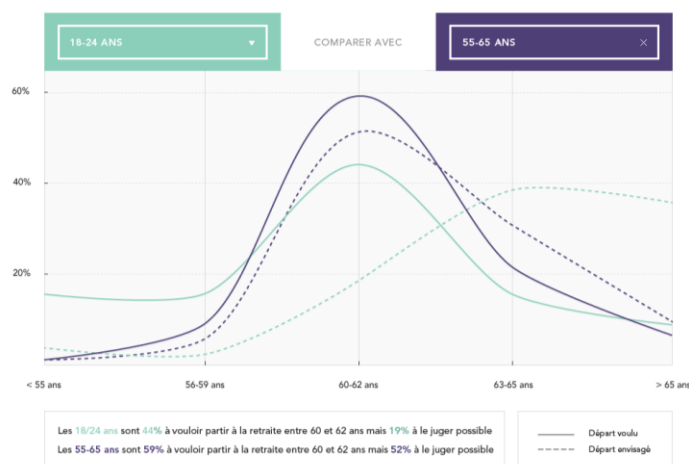
À quel âge les Français veulent-ils et pensent-ils partir à la retraite ?



re·sources | Données :  
Une initiative du Groupe Randstad France | Randstad Awards 2014

Pareilles différences se retrouvent lorsque l'on compare l'âge des sondés. Plus ils sont jeunes, plus ils estiment nécessaire de travailler plus longtemps. Ils sont par exemple 74,7 % parmi les 18 - 24 ans à dire qu'ils devront travailler au moins jusqu'à 63 ans (dont 35,9 % déclarent devoir travailler jusqu'à 65 ans au moins). A l'autre bout du spectre, seuls 41 % des 55 - 65 ans jugent nécessaire de devoir travailler jusqu'à cet âge. Est-ce à dire que le symbole de la retraite à 60 ans a du plomb dans l'aile ? Pas forcément : un tiers des 18 - 24 ans désire s'arrêter de travailler avant 60 ans. De là à franchir le pas, c'est une autre histoire.

À quel âge les Français veulent-ils et pensent-ils partir à la retraite ?



re·sources  
Une initiative du Groupe Randstad France | Données : Randstad Awards 2014

### A propos du Groupe Randstad France

Le Groupe Randstad France fait partie du Groupe Randstad, deuxième acteur mondial sur le marché des ressources humaines, fondé aux Pays-Bas en 1960. En France, il se place parmi les leaders en matière de services en ressources humaines avec en 2013 un chiffre d'affaires de 2,83 milliards d'euros. En 2013, le groupe (3 800 collaborateurs-trices) aura délégué chaque semaine 62 000 collaborateurs intérimaires et recruté 15 000 professionnels, en s'appuyant sur son réseau national et local de 830 agences et bureaux.

Randstad, qui est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre les discriminations, est la seule entreprise française de services en Ressources Humaines à avoir obtenu les labels « Egalité Professionnelle » (octobre 2008) et « Diversité » (janvier 2009), en reconnaissance des actions menées en faveur de la promotion de la Diversité au sein de l'entreprise.

En savoir plus : [www.grouperandstad.fr](http://www.grouperandstad.fr)

Découvrez [RE.SOURCES](http://resources.grouperandstad.fr), la plateforme créée à l'initiative du Groupe Randstad France qui décrypte les tendances liées au marché de l'emploi en s'appuyant sur des données et des statistiques. <http://resources.grouperandstad.fr>



@GroupRandstadFR

### Contacts Presse

Groupe Randstad France  
Direction de la Communication  
01 41 62 22 10  
[Sophie Durand](mailto:Sophie.Durand@randstad.fr) – 06 37 86 44 00  
[Sébastien Buffet](mailto:Sebastien.Buffet@randstad.fr) – 06 01 35 25 39

Agence Wellcom  
01 46 34 60 60  
[Sonia El Ouardi](mailto:Sonia.ElOuardi@wellcom.fr)  
[Gaëlle Legris](mailto:Gaëlle.Legris@wellcom.fr)  
[Julie Fontaine](mailto:Julie.Fontaine@wellcom.fr)



<http://wellcom.fr/presse/randstad/>